



RAPPORT D'ACTIVITÉ

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT D'ORIENTATION

année

2024



SOMMAIRE

3 - 7 INTRODUCTION

- 3 Le mot de la présidente
- 4 Les évènements marquants
- 5 Présentation de La CSF 38
- 6 La CSF 38 près de chez vous
- 7 L'équipe



8 - 15 LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

- 8 Le secteur éducation
- 10 Le secteur logement
- 12 Le secteur conso
- 13 Le secteur santé
- 14 Réfléchir, communiquer
- 15 Nos réseaux partenaires



16 - 22 LE RAPPORT FINANCIER

- 16 Le rapport de la trésorière
- 17 Le rapport du Commissaire aux comptes
- 21 Le bilan 2024
- 22 Le compte de résultat 2024



23 LE RAPPORT D'ORIENTATION



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Militants et salariés mènent un travail acharné sur le terrain pour construire des projets collectifs, résoudre des situations individuelles, assurer des permanences nombreuses, porter des interpellations auprès des institutions, etc., à partir des familles et avec les familles. Au fil des années, la demande est sans cesse croissante, pourtant le nombre d'adhérents stagne et il devient de plus en plus difficile de mobiliser de nouvelles personnes prêtes à s'investir dans du bénévolat à nos côtés.

Le nombre d'adhérents, c'est une force : plus nous sommes nombreux, plus nous sommes écoutés, plus nous avons de chance de gagner, plus nous sommes forts pour représenter les familles !

Le nombre d'adhérents, c'est un pouvoir pour transformer la société.

Le nombre d'adhérents, c'est aussi des moyens :

- pour fonctionner
- pour informer
- pour former
- pour coordonner

La proposition systématique de l'adhésion à des familles, souvent dans des situations compliquées, n'est pas toujours facile. Cependant nous devons sans cesse rappeler que nous ne sommes pas un service public mais une association fondée sur la bonne volonté et l'engagement de citoyens bénévoles, et dont l'intérêt se justifie par la qualité de ses accompagnements et des actions de terrain.

L'adhésion est aussi un moyen donné aux familles d'être partie prenante de la vie associative. C'est aussi un moyen de rééquilibrer une relation d'aide et de redonner aux membres des familles que nous accompagnons leur place d'acteurs à part entière dans l'association, et ainsi leur place de citoyen dans la société.

L'adhésion est importante mais le plus grand danger serait de se résigner, de s'autocensurer, que les difficultés financières nous amènent à manquer d'ambition, de perdre l'envie de se battre, de s'associer, de s'engager, de s'impliquer, d'être solidaire. Nous ne pouvons pas nous résoudre à seulement adoucir les maux d'un monde soumis à la logique du profit, nous devons créer les conditions de l'émancipation.

C'est vrai, l'action collective n'est pas évidente à mettre en place. Certaines formes d'engagement rebutent sur des fonctions administratives qui paraissent lourdes, techniques et ingrates. Il faut peut-être penser l'engagement autrement sur des durées déterminées ou sur des thématiques ou actions précises afin de permettre aux personnes de se mobiliser selon leur disponibilité et leur sensibilité. Ne pas être que des outils de mise en œuvre des politiques publiques en répondant à des appels à projet répondant à la rigidité des normes et n'autorisant que très peu d'autonomie.

Nous nous devons de dégager des marges de manœuvre et fédérer des actions nouvelles. Aujourd'hui, il nous faut militer pour des causes qui nous tiennent à cœur dans le but d'interpeller et de rallier. Pour conclure, rappelons notre souhait de renforcer le nombre de bénévoles s'engageant à nos côtés contribuant ainsi à rendre visibles la richesse et les valeurs de notre association en donnant envie de se mettre en mouvement, de s'associer, de s'engager, de s'impliquer et d'être solidaire un petit moment, le temps d'une action et, pourquoi pas, le temps d'une vie ?

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

LE COÛT DE LA SCOLARITÉ

Depuis plus de 50 ans, La CSF réalise le dossier du « Coût de la scolarité », en direction d'abord du Ministère. Elle y développe ses arguments en faveur de la gratuité de l'éducation, de l'accès à la culture sous toutes ses formes, de tout ce qui rassemble les jeunes plutôt que ce qui les sépare, de tout ce qui donne du sens aux apprentissages, pour qu'aucun enfant ne reste au bord du chemin.

Cette année, La CSF 38 s'est fortement investie dans le travail, notre directrice a mis à disposition de la fédération nationale du temps de travail afin de coordonner, avec Charlotte Barre (Secrétaire Confédérale) le travail sur ce dossier. Epaulée par Aurelia, stagiaire en M2 droits des familles, l'équipe a proposé un dossier complet et mis à jour notamment la partie concernant les étudiants qu'elle a tout particulièrement investie.

En Isère, une conférence de presse a pu être organisée, qui a permis de relayer nos positions sur la gratuité réelle de la scolarité auprès de 5 médias locaux. Par ailleurs, notre revendication historique est entrée en écho avec la mise en place par la ville de Grenoble d'un dispositif de gratuité des fournitures scolaires en élémentaire. La CSF sera ainsi vigilante sur les effets réels de cette décision prise unilatéralement et sans concertation par la ville. Nous avons d'ores et déjà eu des retours de familles à qui les écoles ont demandé de racheter certaines fournitures. A suivre...

Coût de la scolarité 2024



TRAVAIL ET RÉFLEXION SUR NOTRE SURVIE FINANCIÈRE

Cette année, le bureau et la direction, et plus particulièrement notre Trésorier, ont engagé une réflexion poussée sur nos financements et notre fonctionnement afin de trouver les solutions de notre survie à moyen / long terme. La situation du secteur associatif est sinistrée, La CSF 38 ne fait pas exception à la règle. Nous avons notamment dû faire le difficile choix de réduire notre masse salariale administrative qui, compte tenu des pertes financières de ces dernières années, était devenue disproportionnée au regard de notre taille.

Le dialogue engagé avec l'équipe salariée qui avait déjà fait l'effort, pour certains, de diminuer leur temps de travail, nous a également permis de nous recentrer sur le terrain.

Ce travail nous permet de poursuivre nos actions, tout en restant vigilants sur nos capacités à financer nos postes salariés dans le moyen / long terme, quitte à revoir certains de nos fonctionnements et nos modalités de financements.

L'ENJEU CLEF DU BÉNÉVOLAT

La CSF 38 fait face comme d'autres associations à la difficulté de renouveler son équipe bénévole. Dans un contexte financier contraint et une baisse de notre masse salariale, l'engagement de bénévoles à nos côtés devient plus que nécessaire pour maintenir nos actions.

L'équipe a pu se renouveler et cette année, les heures de bénévolat ont été valorisées dans notre comptabilité, après une première année test en 2023 pour récupérer auprès des personnes concernées le décompte des heures de bénévolat engagées. 2 897 heures ont pu être valorisées, ce qui représente 1.6 poste salarié à temps plein (53 595 €). Ce chiffre reste sous estimé, alors poursuivons nos efforts de comptage pour mettre en valeur la force des bénévoles dans les actions de La CSF 38 !

LES PERMANENCES

Isère

Au siège, 8 bis rue Hector Berlioz, Grenoble

Sur rendez-vous : logement, consommation

Permanence téléphonique : tous les mercredis matin de 9h00 à 12h00

Dans les quartiers

CENTRE VILLE de Grenoble

Le **mardi de 9h00 à 11h00** (hors vacances scolaires) à la MDH Centre Ville, 2 rue du Vieux-Temple

VILLENEUVE de Grenoble

Le **mardi de 18h30 à 20h00** (hors vacances scolaires) au local CSF, 97 galerie de l'Arlequin

VILLAGE OLYMPIQUE – VIGNY MUSSET à Grenoble

Un mardi sur deux de 10h00 à 12h00 à la MDH Prémol, 7 rue Henri Duhamel

MISTRAL à Grenoble

Le **mardi de 9h00 à 11h00** (hors vacances scolaires) à la MDH Secteur 3, 68bis rue Anatole France

BAJATIERE à Grenoble

Un mercredi sur deux de 14h00 à 16h00 (hors vacances scolaires)
à l'Espace socioculturel La Baja, 79 avenue Jean Perrot

TEISSEIRE à Grenoble

Un vendredi sur deux de 9h30 à 11h30 (hors vacances scolaires)
à la MDH Teisseire/Malherbe, 110 avenue Jean Perrot

CHAMPBERTON à Saint Martin d'Hères

Le **3ème mardi de 09h00 à 11h00** (hors vacances scolaires)
à la Maison de quartier Louis Aragon, 27 rue Chante Grenouille

RENAGE

Le 1er mardi du mois de 16h00 à 17h00
à la Mairie de Renage, 55 boulevard du Docteur Vallois

LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES DE L'ISÈRE

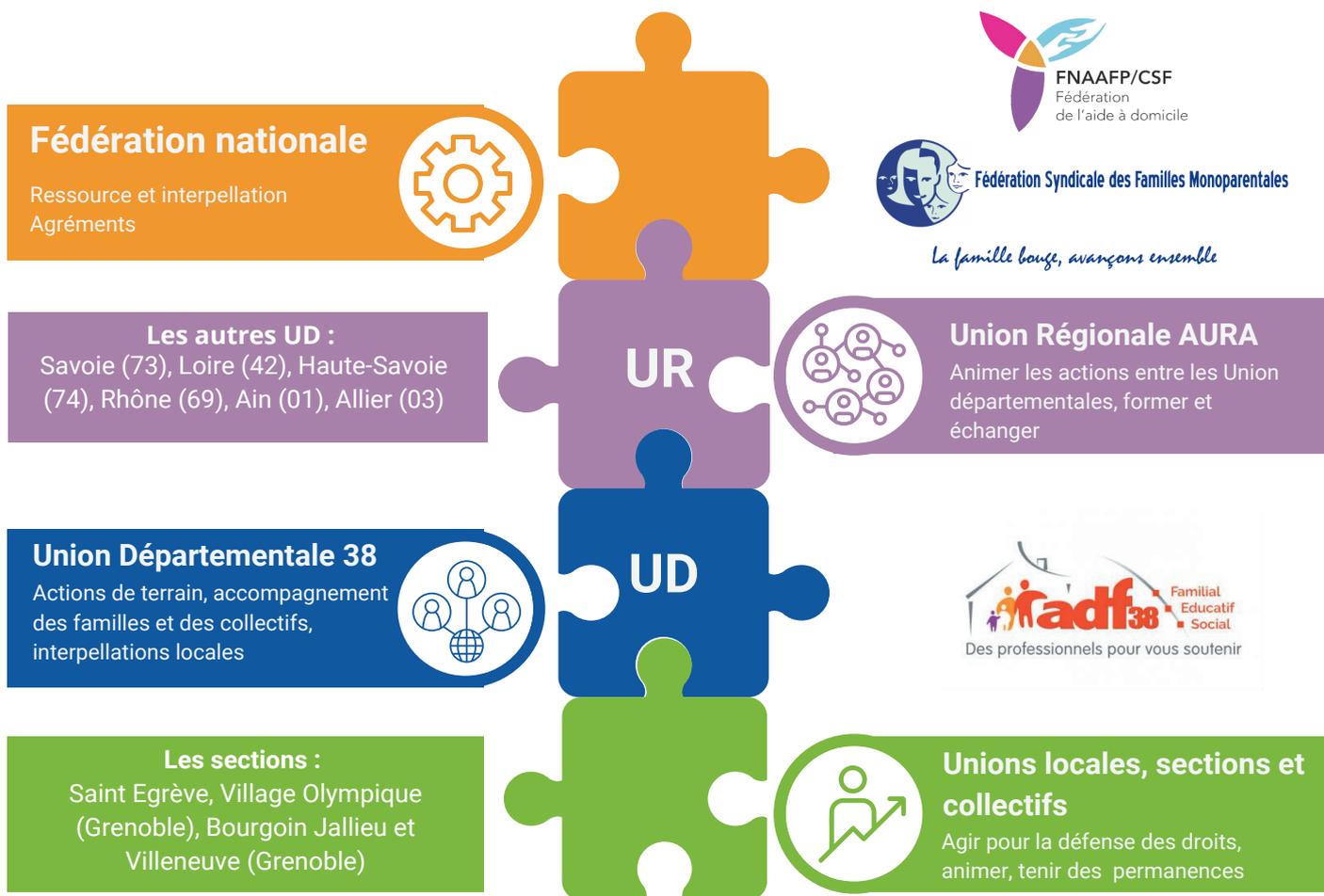
8bis rue Hector Berlioz 38000 Grenoble

04 76 44 57 71

udcsf38@la-csf.org - www.lacsf38.org



LA CSF38, DU LOCAL AU NATIONAL



NOS SECTEURS D'ACTION

LOGEMENT, CADRE DE VIE

Défendre les locataires, améliorer le cadre de vie, concertation locative, accompagnement des projets urbains, relogements opérationnels, lutte contre la précarité énergétique



CONSOMMATION

Défense et accès aux droits, litiges consommation

EDUCATION PARENTALITE

Accompagner les familles, animer la vie des quartiers, aider les enfants dans le langage et l'expression
Médiation culturelle et accès aux loisirs

SANTE

Défendre les droits des patients, les représenter
Accompagner le bien vieillir et la perte d'autonomie

L'ÉQUIPE DE LA CSF38

BONJOUR ! AU REVOIR !

Nous avons accueilli Doha BEN FREDJ et Pauline N'TONY en stage d'Assistants de service social (Ocellia) et Aurelia JAMMOT pour un stage Master 2 en droits des familles. Sarah a également passé une semaine avec nous dans le cadre de son stage de 3ème au lycée Stendhal. Myriam ABDERRAHIM, notre médiatrice pour le secteur du nord Isère a également quitté l'équipe.



Conseil syndical Administration générale

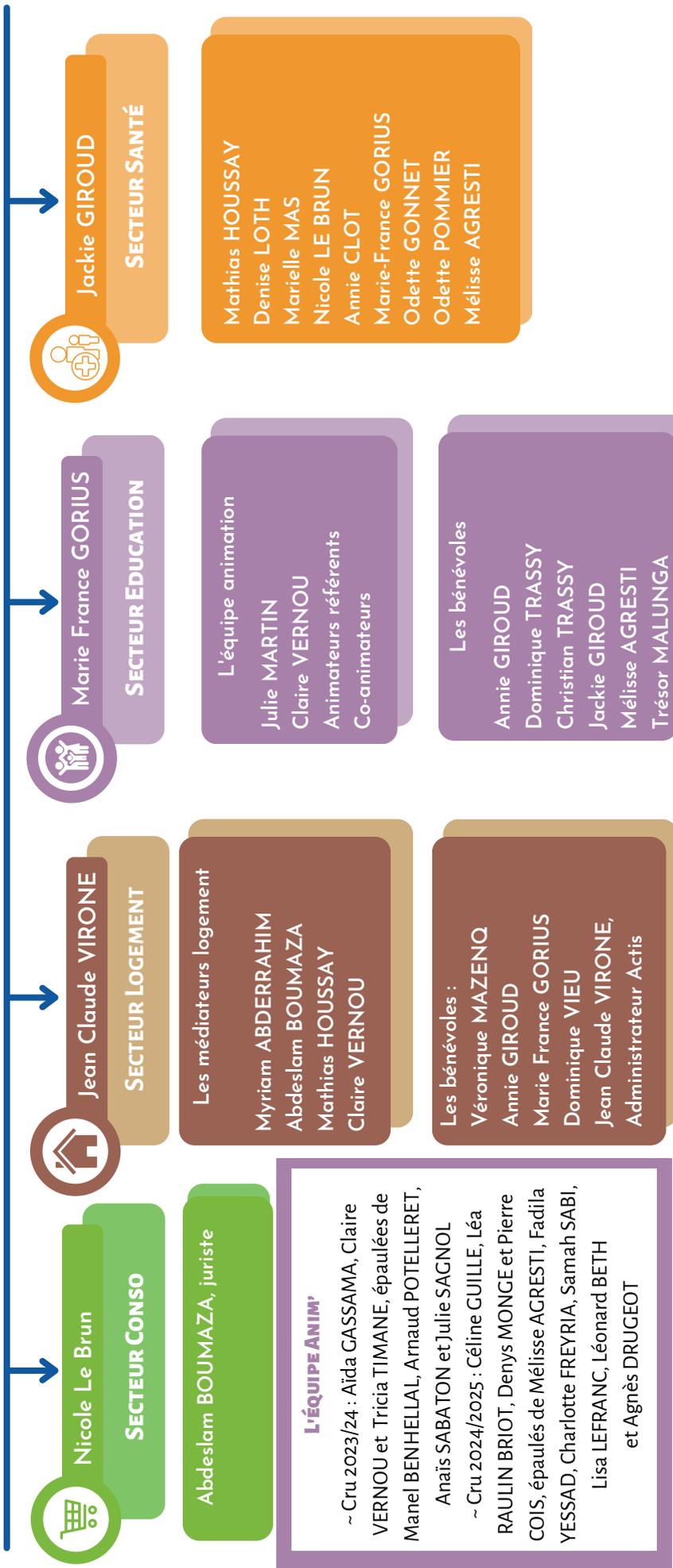
Dominique VIEU-BOËGLIN, Présidente
Annie GIROUD, Vice Présidente
Jean Claude VIRONE, Secrétaire
Christiane TRASSY, Trésorier
Michel CAU, membre du bureau
Jackie GIROUD, membre du bureau
Nicole LE BRUN, membre du bureau
Marie France GORIUS
Karim KADRI
Alain LECLERE
Véronique MAZENQ
Patrick MERCIER

Equipe salariée
Julie MARTIN, Directrice
Béatrice BLATESIC, Comptable
Valérie CHAMERAT, Secrétaire

2 897

HEURES DE BÉNÉVOLAT
1.6 ETP

EQUIPE SALARIÉE :
6 ETP



LA CSF 38 AUPRÈS DES FAMILLES

Education, parentalité, animations de proximité, Accompagnement Educatif à la Scolarité



L'intervention de la CSF auprès des familles a pour objectif d'accompagner les enfants dans leur réussite éducative, de replacer les parents au cœur du parcours éducatif de leurs enfants, de favoriser l'échange et le lien entre eux mais également d'organiser des temps conviviaux.



La CSF a poursuivi en 2024 son travail à la Villeneuve de Grenoble en organisant l'accompagnement à la scolarité collégiens/ lycéens au sein du local de la section, grâce à l'investissement de 2 bénévoles pour suivre 18 jeunes inscrits dont 14 réguliers (5 collèges, 11 lycées, 2 post bac). Nous leur proposons une à 3 séances par semaine selon les besoins avec évolution possible en cours d'année et notamment à la Toussaint, une fois les jeunes mieux connus.

Nous avons également participé aux actions du quartier et organisé des temps de Rencontre Familles au Café des enfants et à la Maison des jeux, en lien avec nos ateliers langage et expression sur l'agglomération grenobloise. 8 groupes d'enfants sur 3 écoles de Grenoble en 2024/25 : Jean Racine (Teisseire), Les Genêts (Villeneuve) et, depuis la rentrée 2024, Malherbe ainsi qu'à Saint Martin d'Hères : Voltaire. Ainsi, ce sont 80 enfants accompagnés par La CSF dans ce cadre (60 sur l'année scolaire 2023/24). Nous avons pu éditer 3 journaux La Voix des Mêmes disponibles sur notre site internet.

A Saint-Égrève, la section a continué son action de soutien scolaire à domicile qui a encore touché en cette rentrée 2024 72 élèves inscrits (dont 28 primaires, 31 collégiens et 13 lycéens). Les familles sont en moyenne à 400-500 € de QF ce qui prouve leur fragilité économique, avec de nombreuses familles populaires, dont ¾ sont monoparentales. L'équipe se compose de 14 moniteurs bénévoles (bientôt 15) et 11 salariés.



L'ENJEU DU RECRUTEMENT DE NOUVEAUX BÉNÉVOLES

L'engagement des bénévoles, enjeu de la survie de nos actions.

La CSF fait face à la difficulté de recrutement de bénévoles prêts à s'investir dans l'accompagnement des enfants, des jeunes et de leur famille. L'action à la Villeneuve risque de prendre fin avec le retrait de nos bénévoles historiques : nous recherchons activement des volontaires disponibles pour prendre en charge le suivi d'au moins un jeune tout au long de son année scolaire.

De même, le suivi des ateliers sur les écoles nécessitent l'engagement de bénévoles pour assurer les remplacements de nos animateurs absents, mais aussi pour les soutenir dans le suivi des familles notamment.

LES ATELIERS LANGAGE ET EXPRESSION

Les Ateliers Langage et Expression s'adressent à des groupes de 10 enfants de CP et CE1 pour faciliter la dynamique et l'entraide. Ils ont pour but de prévenir le décrochage scolaire en accompagnant les enfants dans leur envie de lire et de s'exprimer. Les séances se déroulent deux fois par semaine pour chaque groupe dans les écoles (2 groupes par école).

Les ateliers se déroulent à l'école des Genêts, Jean Racine, Voltaire et l'école Malherbe depuis septembre 2024.



Les Ateliers langage et expression, ce sont :

- Un partenariat avec l'équipe pédagogique
- Un temps d'activités ludiques pour lire et écrire, découvrir la presse, la culture et le monde qui les entoure
- Une opportunité pour favoriser chez l'enfant et sa famille le plaisir de lire et le goût du livre, l'accès à la culture et au collectif
- Un espace ouvert aux parents pour échanger sur la parentalité et l'école
- La réalisation d'un projet collectif « Citizen graines » avec le journal « La Voix des Mômes » et la Web Radio des Mômes
- Les sorties parents / enfants dans les bibliothèques, jardins collectifs ou dans les lieux culturels et sociaux de proximité



**Bibliothèques
Municipales**
Ville de Grenoble



LA DISPARITION DE LA SECTION DE BOURGOIN JALLIEU

Après plusieurs années de difficultés liées à l'épuisement des bénévoles et le retrait de la salariée, nous avons dû faire le choix difficile de rendre notre local au cœur du quartier Champfleuri et de dissoudre la section faute de relève bénévole.

Nous avons également perdu le soutien financier de la ville partenaire pourtant historique de la CSF et malgré son souhait affirmé de poursuivre un travail partenarial pour le suivi et l'accompagnement des locataires du parc HLM de la ville.

La CSF, malgré tout, tente de continuer à répondre aux sollicitations des habitants, mais avec des moyens plus que limités et sans relais habitant sur place.

LA CSF 38 AUPRÈS DES LOCATAIRES

Créer du lien social, animer des dynamiques collectives,
défendre les droits et représenter les locataires...



Secteur Logement

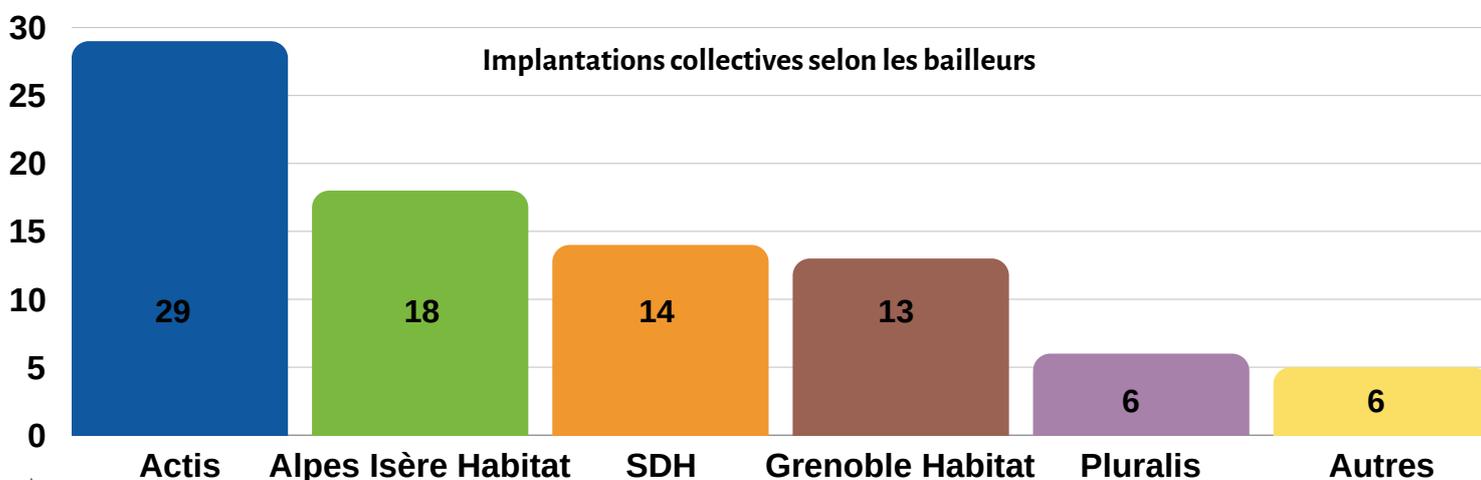
85

accompagnements
collectifs

Le secteur logement de la CSF a développé des compétences sur un grand nombre de problématiques et d'enjeux qui touchent les quartiers d'habitat social et le cadre de vie des habitants.

La CSF est amenée, dans une démarche de « faire avec » et non de « faire à la place de », à :

- assurer des réunions en pied d'immeuble, des diagnostics en marchant, des permanences décentralisées au plus près des habitants, des contrôles de charges et de nettoyage
- structurer des plaintes individuelles en parole collective, encourager les initiatives des habitants,
- fournir les informations juridiques nécessaires à la bonne compréhension des rapports bailleurs - locataires, accompagner les locataires dans leurs demandes faites au bailleur,
- négocier, suivre les travaux de réhabilitation avant, pendant et après.



NÉGOCIATIONS AVEC LES BAILLEURS SOCIAUX

Cette année, **chez tous les bailleurs**, nous avons poursuivi le travail d'accompagnement des locataires en difficultés financières avec une hausse du couple loyer - charges importante difficilement supportable pour les familles modestes. Nous suivons de près l'évolution des coûts des contrats de distribution d'énergie négociés par les bailleurs.

Grenoble Habitat : nous avons négocié un accord collectif sur les travaux d'adaptation du logement liés au handicap et / ou à la perte d'autonomie. Nous avons refusé de le signer il y a quelques années car il prévoyait une participation certes symbolique mais systématique des locataires. C'est une belle avancée !

Pluralis : La CSF a refusé de signer un accord collectif qui prévoyait une participation financière des locataires pour la pose et l'entretien de nouveaux DAAF (détecteurs de fumée)



LA DÉFENSE DES LOCATAIRES DANS LES QUARTIERS

De longue date, la CSF 38 est implantée sur la ville de Grenoble et notamment dans les quartiers prioritaires (Mistral, Villeneuve, Village Olympique - Vigny Musset, Teisseire, Jouhaux, Bajatière, Alma - Chenoise - Très Cloîtres, Abbaye-Chatelet...). Mais son action s'étend sur d'autres quartiers et secteurs de l'agglomération, et notamment à Saint Martin d'Hères (Chamberton et Henri Wallon).

Nous sommes également fortement implantés via nos sections et collectifs de locataires sur plusieurs autres territoires du département et plus particulièrement le Pays voironnais, Bièvres-Valloire (Renage notamment) et le Nord Isère.

Deux relogements opérationnels (programme de démolition d'immeubles ou de certains logements) ont été accompagnés à Grenoble (Mistral et Villeneuve). Ces démarches sont toujours difficiles pour les locataires et la CSF veille à ce que tout se passe au mieux et négocie les chartes de relogement puis suit leur bonne application.

CCAPEX (COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE COORDINATION DES ACTIONS DE PRÉVENTION DES EXPULSIONS LOCATIVES) ET COMED DALO

La CSF siège dans ces instances de prévention des expulsions locatives et participe activement aux travaux partenariaux qui y sont liés. Nous avons travaillé sur l'organisation d'un groupe pour témoigner de ces situations et améliorer la communication. Nous siégeons également à la CoMed afin de faire appliquer le droit au logement opposable (DALO) et suivons les travaux de son comité de suivi.

NOS CONVENTIONS PARTENARIALES



Grenoble Alpes Métropole pour l'accompagnement et la représentation des habitants

Le partenariat mené de longue date avec la Métro vise à favoriser l'accompagnement des locataires sur les questions liées à leur cadre de vie, logement principalement mais également la gestion urbaine de proximité, les déchets, l'énergie (réseaux de chaleur et eau notamment).

Enfin, la CSF assure la représentation des usagers dans les instances de concertation liées aux services publics portées par la Métro (Comité des usagers).

Nous sommes également impliqués dans l'amélioration de l'image stigmatisée des quartiers populaires de la Métropole et dans les instances relatives aux attributions de logements sociaux (Conférence Intercommunale du Logement et ateliers du Plan Départemental de Gestion de la Demande et de l'Information des Demandeurs).

Le Conseil Départemental pour lutter contre la précarité énergétique dans le parc HLM

La CSF engage des actions d'identification, de suivi et d'accompagnement des locataires du parc social touchés par des problématiques de précarité énergétique. Elle participe également aux actions de prévention des expulsions locatives pilotées par le département. Malgré notre implication, le CD38 a décidé d'arrêter son soutien financier pour 2025, ce qui nous met en difficulté financière et fragilise nos capacités d'agir.

La CAF de l'Isère pour lutter contre le logement non décent et les impayés

Le partenariat a pu être poursuivi avec la CAF dans le cadre d'une convention visant à lutter contre le mal logement, accompagner les personnes en dette de loyer et améliorer l'accès aux droits des allocataires et des habitants de manière plus large.

LA CSF 38 AUPRÈS DES USAGERS

Défendre et représenter les usagers,
accompagner les litiges de consommation



Secteur Conso

Lors de nos permanences, physiques ou téléphoniques, et lors de nos temps d'aller vers (Café d'accès aux droits notamment), nous recevons les ménages qui rencontrent des problèmes dans les domaines du logement, de l'énergie, des assurances, des contrats (fournisseurs d'accès à Internet, téléphonie...), du commerce, etc. Nous faisons notre possible pour résoudre ces litiges : informations, conseils et accompagnement sont mis en place pour trouver avec eux des solutions.

418

litiges suivis



A travers nos différents temps et lieux de permanences (cf. page 5), au plus près des familles, nous les accompagnons sur tout litige relevant de la vie quotidienne (Logement : 77%, accès aux droits : 13% et Consommation 10%). 46% sont reçus en permanence, 45% au téléphone et 9% lors de temps d'aller vers, et notamment les Cafés d'Accès aux droits. Nous avons dû mettre fin aux permanences à Saint Marcellin et à Bourgoin Jallieu suite à l'arrêt du financement de l'État sur ces territoires.

La CSF 38 poursuit en 2024, en collaboration avec la CSF de l'Ain, les Cafés d'accès aux droits dont le projet a été retenu pour le Pacte des solidarités lancé en 2023 par le gouvernement et l'action se poursuivra en 2025. Nous avons ainsi pu, par exemple, maintenir notre présence auprès des locataires de Montponçon à Voiron en organisant des Cafés d'accès aux droits au pied de leur immeuble (puis dans un logement mis à disposition de Pluralis cet hiver) sur le suivi de la r&éhabilitation. La CSF 38 a globalement organisé 2 cafés d'accès aux droits par mois sur des thématiques variées allant de la santé aux droits du logement en passant par des sujets autour de la sensibilisation (déchets, énergie...)

LA REPRÉSENTATION DES USAGERS

La CSF 38 représente les usagers au sein des Comités des usagers de Grenoble Alpes Métropole (eau, réseaux de chaleur, déchets) et de Grenoble, et à l'Observatoire des loyers de l'agglomération grenobloise.

La CSF siège au sein de différentes instances relevant des institutions telles que : CCAS de Saint Marcellin, Grenoble, Claix - CAF : réunions de concertation et d'information avec les associations.

La CSF 38 est régulièrement sollicitée afin d'être présente sur des temps de rencontre avec différents organismes privés comme des FAI (Orange, ERDF), publics (Direction Départementale de la Protection des Populations) ou semi publics (GEG, La Poste). L'objectif est de porter la parole des consommateurs auprès des responsables.



LA CSF 38 AUPRÈS DES PATIENTS

Défendre et représenter les patients, améliorer la prise en charge par les médecins et les hôpitaux



L'engagement de la Commission Santé s'est poursuivi en 2024 avec des réunions tous les deux mois. Composée de 12 membres, cette commission a mené plusieurs actions amorcées en 2023, dont certaines se prolongeront en 2025.

Directives anticipées : dans le prolongement de cette réflexion, la commission a travaillé sur la rédaction des directives anticipées, permettant à chacun d'exprimer ses souhaits concernant sa fin de vie afin d'assurer la conformité des décisions médicales avec ses propres valeurs. La CSF a ainsi organisé deux ateliers réunissant 15 participants, qui ont pu échanger sur l'importance de la rédaction de ces directives.

Mon Espace Santé : après une première information en 2023 sur la mise en place de cet outil numérique par l'Assurance Maladie, la CSF a poursuivi son engagement en 2024. Mon Espace Santé est un espace numérique personnel et sécurisé destiné à devenir le carnet de santé numérique des assurés. Il permet de centraliser et partager ses informations médicales (ordonnances, comptes rendus, résultats d'examens, etc.).

Afin de répondre aux interrogations des adhérents, nous avons organisé un atelier pratique avec l'appui d'Olivier Thierry, adhérent de la CSF et membre du CA de la CPAM. Lors de cette rencontre, animée par des salariés de la CPAM, de l'ARS et des représentants de l'UDAF, les participants ont pu créer leur compte, explorer leurs dossiers médicaux et apprendre à ajouter des documents.

Si certains ont été satisfaits de pouvoir utiliser leur Espace Santé, d'autres ont exprimé des difficultés à naviguer sur l'outil. Cette observation a conduit à la mise en place d'un atelier d'accompagnement numérique, animé par un bénévole, afin d'aider ceux qui rencontrent des difficultés en informatique.

LA FIN DE VIE

Après plusieurs rencontres en 2023, la réflexion sur la fin de vie s'est intensifiée en 2024, notamment avec une journée de débat organisée le 12 mars. Lors de cet événement, de nombreux adhérents ainsi que l'association Le Choix ont partagé leurs expériences, leurs réflexions et leurs attentes vis-à-vis du projet de loi en cours. L'après-midi a été consacré à la projection du documentaire créé en Belgique "Les mots de la fin", suivie d'un débat en visioconférence avec le Docteur Damas, médecin ayant participé à ce reportage. Cette journée a permis d'élaborer plusieurs propositions visant à améliorer le texte législatif, notamment pour renforcer la liberté de choix des patients et garantir l'accès aux soins palliatifs pour tous. Ces propositions ont été transmises à notre députée, Cyrielle Chatelain, responsable de la commission des amendements pour cette loi.

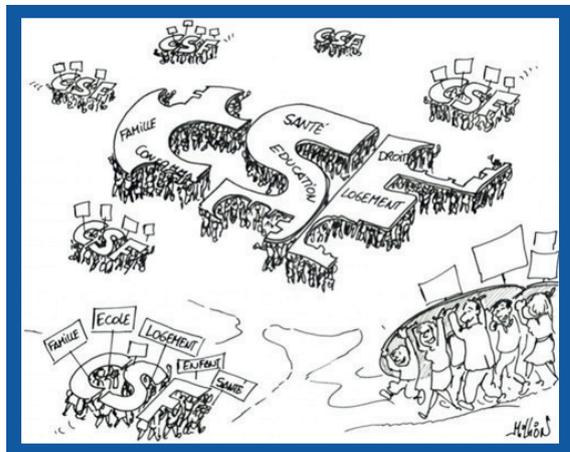
Rencontre avec Prescri'Bouge : Le dispositif Prescri'Bouge vise à accompagner les personnes vers une reprise d'activité physique adaptée à leurs envies et capacités. Lors de rencontres dans un quartier prioritaire de Grenoble, Pauline, stagiaire en travail social, a recueilli les attentes d'un groupe de mères de famille souhaitant pratiquer une activité sportive et sortir du quartier. Une réunion d'information avec Prescri'Bouge a donc été organisée pour explorer les possibilités de financement et d'activités adaptées. Malgré un intérêt initial, le projet n'a pas abouti pour le moment faute de trouver une activité fédératrice (zumba, marche, etc.).



RÉFLÉCHIR, COMMUNIQUER

LES COMMISSIONS LOCALES

- La Commission "Logement" mensuelle
- La Commission "Santé" tous les deux mois
- La commission "Education" trimestrielle



LES INSTANCES FÉDÉRALES

La CSF 38 dispose de 3 membres au Conseil Régional de l'Union régionale CSF AUvergne - Rhône Alpes, dont un est membre du Bureau.

La CSF 38 dispose d'un membre au sein de chacun des 5 secteurs thématiques de la confédération :

- Secteur Education (responsable politique iséroise)
- Secteur Consommation
- Secteur Vacances Loisirs Culture (responsable politique iséroise)
- Secteur Santé – Familles - Fiscalité
- Secteur Habitat Urbanisme et Cadre de vie (dont le sous secteur "Habitat privé")

Deux personnes siègent également au sein du Conseil Confédéral National et au Bureau National. Nous avons également participé aux différents temps forts organisés.

LES FORMATIONS EXTERNES

Mieux vivre la relation aux habitants, Centre de Ressources GUSP

Le confort d'été, des solutions techniques au rôle des usagers, ALEC, GAM

Économiser l'eau et l'énergie dans son logement, ALEC

Séminaire sur les stratégies partenariales dans la prévention du décrochage scolaire, GAM en présence de Jean Marc Berthet, sociologue

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), CAF

Interconnaissance des acteurs de la Prévention des Expulsions (PEX), CD38

Les journées de l'éducation populaire (CEMEA)

> Les enjeux des temps périscolaires, le rôle éducatif de l'animateur

> Comment les actions contribuent au développement d'un territoire d'éducation populaire ?

Logement et Transition - Comment répondre à la crise du logement, GAM

Les rencontres d'Un Toit Pour tous sur la crise du logement + 12/14 :

> Le refus de logement dans une trajectoire DALO,

> La privation de domicile personnel : une réalité banalisée ?

> Lutter contre l'indignité dans l'habitat, un combat de chaque jour

> Comment prévenir les expulsions locatives

Formation / action NUDGE avec Actis, Nudge Me (Jouhaux)

Sensibilisation aux risques incendie, SDIS38, Actis (Villeneuve)

Webinaire sur la gestion en flux, Absise

Journée annuelle du Logement d'abord

Lutter contre la pauvreté des femmes, parcours à la carte de sensibilisation, Etat dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté

Illettrisme et pauvreté, Etat dans le cadre du Pacte des solidarités

Assemblée éducative, ville de Grenoble

Plénière de la Cité éducative, Ville de Grenoble, Etat

Formation des bénévoles à l'accompagnement à la scolarité, ville de Grenoble et ligue de l'enseignement

LES FORMATIONS INTERNES

La Place des écrans dans les familles

sur la base des recherches de

Michel Desmurget *La Fabrique du crétin digital*,

La CSF 38 Christian Trassy

Valeurs de base de La CSF,

Confédération CSF, Malika Hamzani

Projection / débat sur la fin de vie sur la base du documentaire « Les mots de la fin »

en présence du docteur François Damas, en charge de la consultation en fin de vie et d'Agnès Lejeune, réalisatrice du documentaire

Webinaire sur le chauffage

en présence d'une équipe dédiée d'ENGIE

Le développement de l'enfant dans l'apprentissage du langage et de l'expression, La CSF38, Julie Martin

Webinaire sur les services d'Action

Logement en présence de salariés d'Action Logement

Webinaire sur le contrôle des charges

Confédération CSF, Elodie Fumet

Webinaire sur le dépôt des projets des dossiers CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

Confédération CSF, Charlotte Barre

NOS RÉSEAUX PARTENAIRES



L'UDAF - UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES

La CSF est membre du réseau UDAF, représentée au Conseil d'Administration. Nous avons participé à l'activité du réseau.

ADF 38 - AIDE À DOMICILE AUX FAMILLES DE L'ISÈRE

ADF 38, adhérente au réseau national FNAAFP / CSF, est une association dont la CSF 38 est membre du CA. Elle propose des services d'aide à domicile prescrits par la CAF.



ALERTES 38

Réseau associatif et militant, Alertes regroupe des acteurs associatifs et institutionnels autour des questions de qualité de vie des personnes âgées, l'autonomie, la dépendance. La CSF a ré-activé sa participation au réseau suite à la création de sa Commission "Santé".

alertes 38

pour la qualité de vie des personnes âgées

LA CSF 38 SIÈGE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ASSOCIATIONS



ACTIONS INTER ASSOCIATIVES CONTRE LES EXPULSIONS

La CSF participe activement aux côtés des autres associations de locataires aux actions collectives contre les expulsions qui explosent en raison des difficultés financières des familles. Un rassemblement devant la DDETS a eu lieu le 18 juin.



LE FONDS DE PARTICIPATION DES HABITANTS (FPH)

La CSF porte pour la quatrième année l'enveloppe du FPH de Saint Martin d'Hères. Nous assurons la "logistique" financière en percevant la somme qui est redistribuée aux associations et habitants martinérois pour des projets votés par le comité.



LE COLLECTIF DU LAC DE LA VILLENEUVE

La CSF avec les autres partenaires associatifs et les citoyens a intégré le collectif contre la transformation du lac de la Villeneuve de Grenoble en lac baignable. Pour des sommes importantes, ces travaux priveraient la Villeneuve de son lieu de convivialité et de rafraîchissement pourtant fréquenté quotidiennement en été. Le collectif demeure actif contre le projet.

LE RAPPORT FINANCIER

L'année 2023 avait été marquée par une réduction très sensible des recettes liées à la baisse du soutien financier des bailleurs sociaux liée à nos mauvais résultats aux dernières élections HLM et à la réduction du soutien financier de l'Etat. La dégradation de la situation financière s'est malheureusement poursuivie, bien qu'atténuée, en 2024.

La réduction des financements à l'origine du résultat négatif de 2023 nous a imposé une réorganisation qui s'est traduite par des réductions de temps de travail pour les salariés et par des réductions de personnel.

Le poste de Bourgoin Jallieu n'a pas été renouvelé, suite à l'incapacité de travail de la permanente. La perte des financements de la municipalité, consécutive à cette défaillance, nous a imposé d'abandonner le poste dédié au secteur du Nord Isère.

Par ailleurs, afin de réduire la masse salariale (seule solution possible au regard de ressources non extensibles à court terme), les permanents ont accepté pour certains une réorganisation des tâches accompagnée de réductions d'horaires. L'affectation de la directrice à une mission temporaire pour la CSF nationale a également permis d'alléger la charge salariale liée à ce poste.

Cette réorganisation a ainsi permis de réduire la masse salariale globale et de ré-équilibrer en partie le ratio entre personnel administratif et personnel intervenant sur le terrain. Ces mesures, jointes à la renégociation de certains contrats et à un contrôle strict des dépenses, font que le résultat n'est négatif que de 5 000 €. Ce déficit a pu être absorbé par les fonds propres sans trop les dégrader. À l'issue du présent exercice, ils sont de 103 000 €.

Fin 2024, alors que le budget 2025 venait d'être arrêté, nous avons appris la suppression de la subvention départementale à notre association. Cela représente, par rapport à 2024, une perte de 20 500 €. La masse salariale restant, de loin, notre principal poste de dépense, il n'y avait d'autre solution que de réduire l'effectif salarié. En prenant en compte la réduction sensible de l'activité de l'UD au cours des dernières années et le déséquilibre persistant, bien que réduit, entre structure administrative et opérationnelle, c'est le poste de secrétariat qui nous est apparu comme le moins indispensable dans la perspective du maintien de l'essentiel de l'activité auprès des familles. Une rupture conventionnelle a été envisagée et négociée avec la personne chargée du secrétariat.

Les perspectives pour 2025, comme le budget prévisionnel, sont donc soumises à des aléas que nous ne maîtrisons pas. Il nous faudra, encore, être très vigilants et très réactifs au fur et à mesure que nous parviendront les réponses des institutions à nos propositions d'actions.

Christian Trassy, trésorier

**ASSOCIATION CONFEDERATION SYNDICALE
DES FAMILLES (C.S.F.)
UNION DEPARTEMENTALE DE L'ISERE**

8 bis, rue Hector Berlioz
38000 GRENOBLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux adhérents de l'association U.D.C.S.F,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association U.D.C.S.F. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Une part importante des recettes de l'établissement est assurée par des subventions. Nous nous sommes assurés du correct rattachement de ces recettes à l'exercice social qu'elles concernent.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil syndical.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montbonnot Saint Martin, le 23 avril 2025

SAS BBM & Associés

Signé par Antoine Sirand
Le 23/04/2025

ID: tx_kLazZrb1QEn8



Antoine SIRAND
Commissaire aux Comptes

	2024	2023	Evolution. %
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Prestations de Services	1 200	42 425	-97%
Production stockée			
Subventions d'exploitation	266 625	278 450	-4%
Dons	430	650	-34%
Transferts de charges	13 329	6 514	105%
Reprises sur provisions			
Cotisations	4 801	5 575	-14%
Autres produits	287	100	187%
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION I	286 672	333 715	-14%
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats approvisionnements	9 135	8 477	8%
Variation de stocks			
Charges externes	47 627	38 975	22%
Impôts et taxes	4 119	3 134	31%
Salaires et traitements	176 305	190 334	-7%
Charges sociales	56 996	59 823	-5%
Dotations aux amortissements et provisions :			
Dotations aux amortissements	0	0	
Dotations aux provisions sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 003	1 169	71%
Subventions accordées par l'association			
Autres charges	3	261	-99%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION II	296 188	302 172	-2%
SOLDE D'EXPLOITATION (I - II)	-9 516	31 543	
Produits financiers	2 393	1 516	58%
Charges financières	0	0	
SOLDE FINANCIER	2 393	1 516	
Produits exceptionnels	1 423	1 200	19%
Charges exceptionnelles	8 240	490	1582%
SOLDE EXCEPTIONNEL	-6 817	710	
TOTAL DES PRODUITS	290 488	336 431	-14%
TOTAL DES CHARGES	304 428	302 662	1%
SOLDE INTERMEDIAIRE	-13 940	33 769	
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	55 800	9 750	472%
- Engagements à réaliser	46 875	55 800	-16%
RESULTAT NET	-5 015	-12 281	
EVALUATION DES CONTRIBUTION VOLONTAIRES			
Produits			
Prestations en nature	13 473	13 019	3%
Bénévolats	53 595	45 627	17 %
Charges			
Mise à disposition gratuite de biens et services	13 473	13 019	3%
Bénévolats	53 595	45 627	17 %

BILAN 2024

durée de l'exercice : 12 mois

12 mois

31/12/2024

31/12/2024	2024			2023
	Brut	Amort.& Prov.	Net	Net
ACTIF				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	1 149	1 149		0
Immobilisations corporelles	17 683	17 683	0	0
Immobilisations financières (1)	1 019	0	1 019	1 019
Total I	19 852	18 833	1 019	1 019
Actif circulant				
Stocks et en cours				
Avances et acomptes versés	0		0	93
Créances (2)				
- Adhérents et comptes rattachés	2 508		2 508	444
- Autres créances	29 908		29 908	43 083
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	188 124		188 124	175 606
Charges constatées d'avance	535		535	523
Total II	221 075	0	221 075	219 749
TOTAL GENERAL (I+II)	240 927	18 833	222 095	220 768
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				

PASSIF	2024	2023
Fonds associatifs		
Fonds associatifs	41 418	41 418
Report à nouveau	67 189	79 470
Résultat de l'exercice	-5 015	-12 282
Subventions d'équipement		
Total I	103 592	108 606
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	8 541	6 538
Provisions pour charges		
Fonds dédiés	46 875	55 800
Total II	55 416	62 338
Dettes (1)		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus		
Fournisseurs et comptes rattachés	31 618	16 195
Dettes fiscales et sociales	27 904	29 280
Dettes financières	3 566	4 349
Produits Constatées d'avance		
Total III	63 087	49 824
TOTAL GENERAL (I+II)	222 095	220 768
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an	63 087	49 824
(2) dont soldes créditeurs des banques	0	0

RAPPORT D'ORIENTATION

L'actualité est préoccupante tant sur un plan national qu'international avec la montée de l'extrême droite, la dégradation des conditions de vie pour de nombreuses familles, le pouvoir d'achat en berne, le droit à un logement décent toujours plus difficile à appliquer, la dégradation de notre système de santé, une école marquée de plus en plus par les inégalités sociales et la crise climatique qui s'aggrave

Tout n'étant pas possible en même temps, il nous faut définir des objectifs prioritaires, évaluer les rapports de force en présence, élaborer un plan d'actions en fonction de nos moyens humains et financiers.

Sans aucun doute, on ne milite plus de la même manière qu'hier. Il faut s'adapter à de nouvelles formes d'actions face à des préoccupations des familles parasitées par la médiatisation des peurs de l'étranger, du chômage, de l'assistanat, de la violence, de la pauvreté, du déclassement social, etc. Les questions qui préoccupent les familles n'ont cessé de se renouveler, nous invitant à modifier notre approche.

La peur est fille de l'ignorance et c'est pour lutter contre cette ignorance que La CSF vous invite à vous battre collectivement pour tendre vers une société équitable et solidaire.

Débattre des problèmes, faire remonter nos ressentis et nos propositions vers les institutions concernées nécessitent d'avoir des représentants dans les instances (RU, bailleurs, DALO, CCAPEX, etc.).

Tout naturellement, cette année, nous proposons de nous saisir des rouages du système, les expliquer, les comprendre pour pouvoir s'y impliquer. Former des citoyens capables de mieux défendre les familles, toutes les familles, est primordial.

Chacune et chacun doit pouvoir trouver une place dans une des commissions de la CSF (santé, logement, éducation, voire d'autres à créer !), au plus près de ses préoccupations et apporter son vécu, son point de vue. C'est dans le croisement de nos opinions que nous formulerons nos propositions et revendications au plus près des besoins et des attentes des familles.

De nombreuses élections sont à venir, dont les élections de représentants de locataires dans les Conseils d'administration des bailleurs sociaux, pour lesquelles il sera nécessaire d'aller à la rencontre des familles expliquer l'importance du vote en démocratie. Nous ne serons jamais trop nombreux pour faire ce travail de pédagogie et non d'influence. Nous avons besoin de vous comme vous avez besoin de nous quand vous sollicitez un accompagnement.

Malgré les difficultés rencontrées, et toujours devant nous, nous restons résolument au plus près des familles pour proposer mais surtout organiser avec elles des initiatives originales et adaptées qui leur donnent envie de nous rejoindre.

Le bureau de la CSF 38



Groupe ActionLogement



LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES DE L'ISÈRE

8BIS RUE HECTOR BERLIOZ 38000 GRENOBLE

04 76 44 57 71 – udcsf38@la-csf.org

www.lacsf38.org

FACEBOOK : CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES DE L'ISÈRE